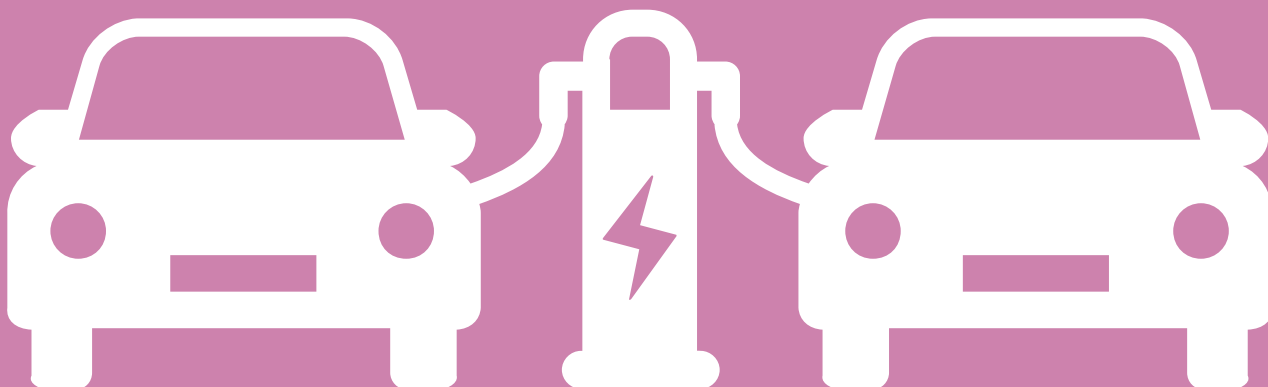


# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

# DIRVEO2

Déploiement d'une Infrastructure de Recharge publique  
pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables



# Sommaire

2024 en chiffres

p.2

Le réseau DIRVE 02

p.3

Évolution 2024

p.4-5

Répartition des consommations

p.6

Borne : mode d'emploi

p.7

## 2024 en chiffres

Dans l'Aisne, sur le réseau DIRVE 02 :



42 769

recharges effectuées en 2024  
en augmentation de plus de 3 407  
recharges, par rapport à 2023.



853.33 MWh

la consommation total en 2024



162 bornes

installées dans tout le département  
de l'Aisne



6h48

le temps moyen d'une charge  
en 2024



77 communes

sont équipées d'une ou plusieurs  
bornes de recharge



4 266 629 km

parcourus, ce qui représente 106  
fois le tour de la terre

En France :



464 714

le nombre de véhicules électriques  
et hybrides rechargeables neufs  
immatriculés en 2024, soit une  
baisse de 5,52 % par rapport à  
2023\*



154 694

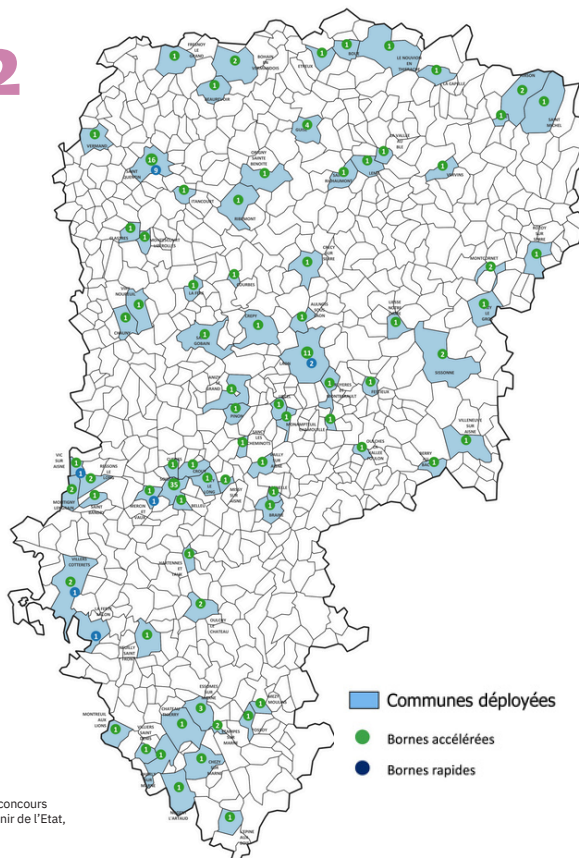
points de recharge en 2024, soit  
une hausse de 31% en un an\*

\*Source Avère France

# Le réseau DIRVE 02

Le déploiement d'un réseau de bornes publiques de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables a été effectué dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir avec les collectivités locales volontaires.

En 2024, le département de l'Aisne comptait 162 bornes (dont 15 bornes rapides) de recharge publiques réparties dans près de 77 communes.



Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME

Courant 2022, l'USEDA a décidé d'élaborer un Schéma Directeur d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) afin de mieux identifier les besoins futurs et apporter une réponse cohérente et structurée. La réfection au niveau des raccordements des nouvelles bornes et l'obtention de financement sont conditionnées à l'établissement d'un SDIRVE et de sa validation par le Préfet.

Ce SDIRVE permet de définir les priorités, planifier le déploiement des nouvelles bornes IRVE et le volume de bornes à déployer. Le rapport public qui synthétise la création et le fonctionnement du SDIRVE dans l'Aisne a été validé par la préfecture de l'Aisne en 2023. Il est téléchargeable sur notre site Internet [www.useda.fr](http://www.useda.fr), rubrique "Publications & documentations".

Les bornes de recharges qui ont été déployées sur l'ensemble du territoire de l'Aisne sont accessibles à toutes les personnes disposant d'un véhicule électrique et qui souhaite se recharger en toute autonomie.

Elles sont placées, de façon pertinente, près des commerces, services et lieux publics afin de permettre aux utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables de se déplacer en toute sécurité.

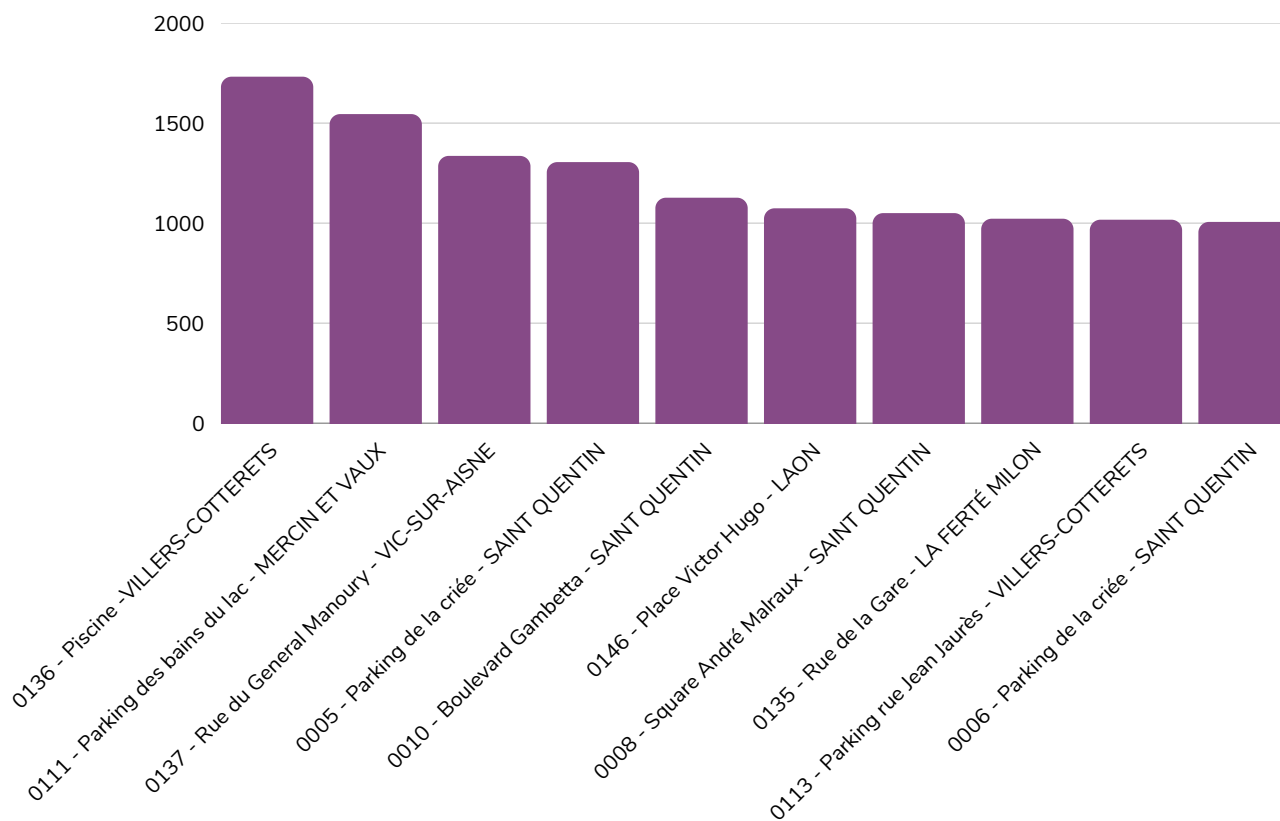
L'idée est d'offrir aux utilisateurs un équipement qui facilite l'usage quotidien d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable grâce à un temps de recharge court.

DIRVE 02 propose de nombreux services tels que la géolocalisation des bornes, leur disponibilité (libre ou en charge) et des modes de paiement différents.

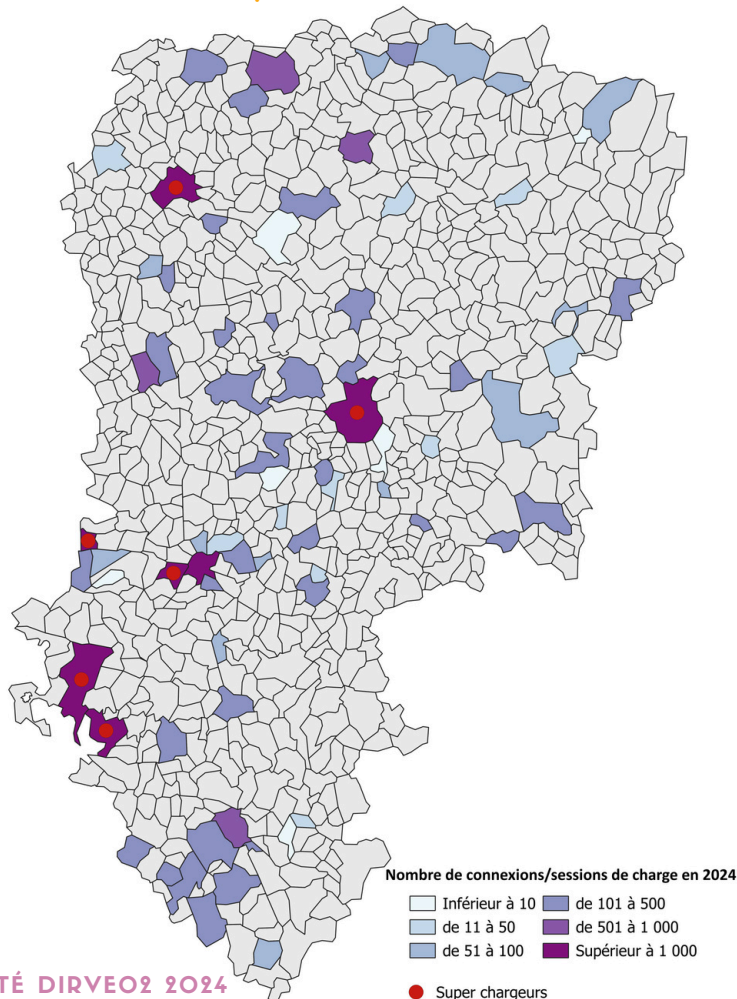
Les bornes sont accessibles avec ou sans abonnement et proposent une grande variété de moyens d'accès : badge et application mobile, QR code, navigateur web sur téléphone et tablette.

# Evolutions 2024

## TOP 10 DES BORNES DE RECHARGE LES PLUS UTILISÉES EN 2024



## NOMBRE DE CONNEXIONS / SESSIONS DE CHARGE 2024

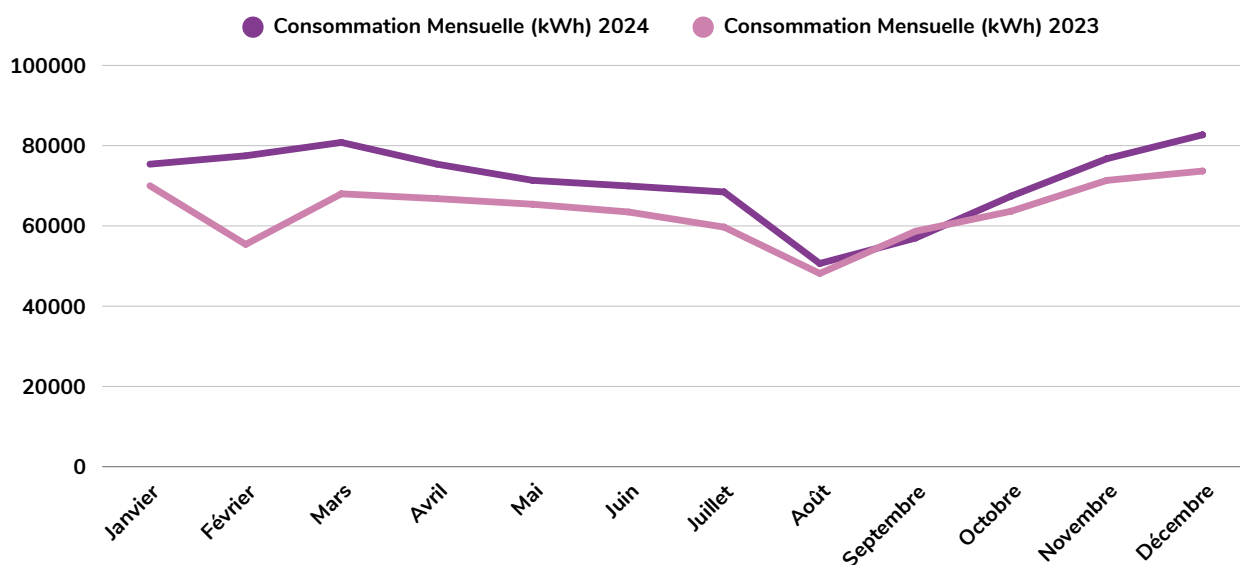


# Evolutions 2024

En 2024, il y a eu 42 769 recharges pour 853.33 MWh.  
Le nombre de recharges a augmenté de près de 8,66 % en 2024 par rapport à 2023.

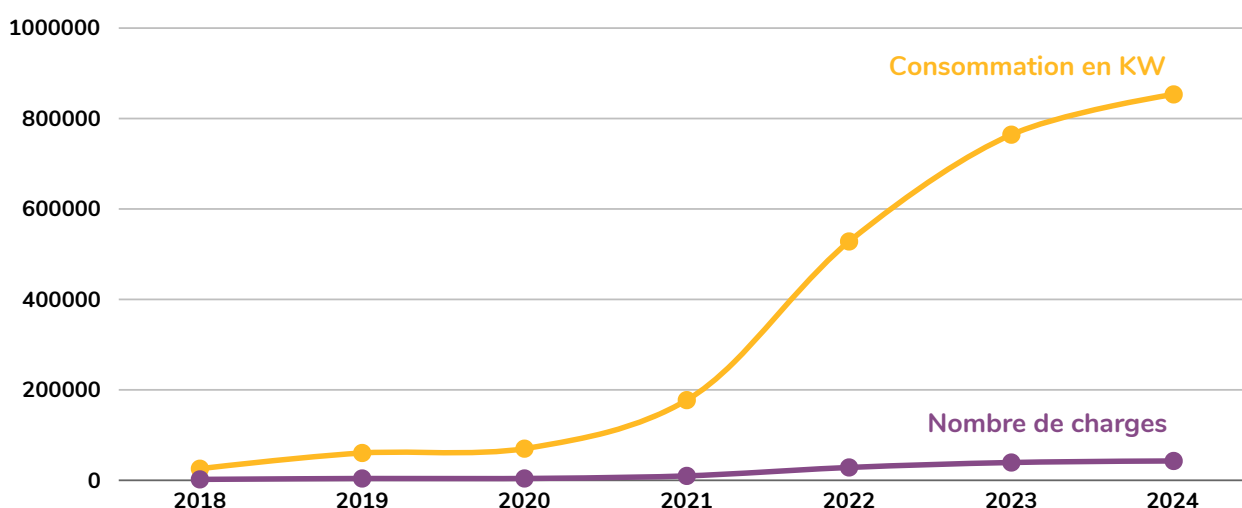
La progression constatée est toutefois plus faible que pour les années précédentes, ceci étant dû en partie aux ralentissements des ventes de véhicules sur l'année 2024.

## ÉNERGIE (KWH)



## EVOLUTION DEPUIS 2018

Evolution du nombre de recharges et de la consommation en KWh



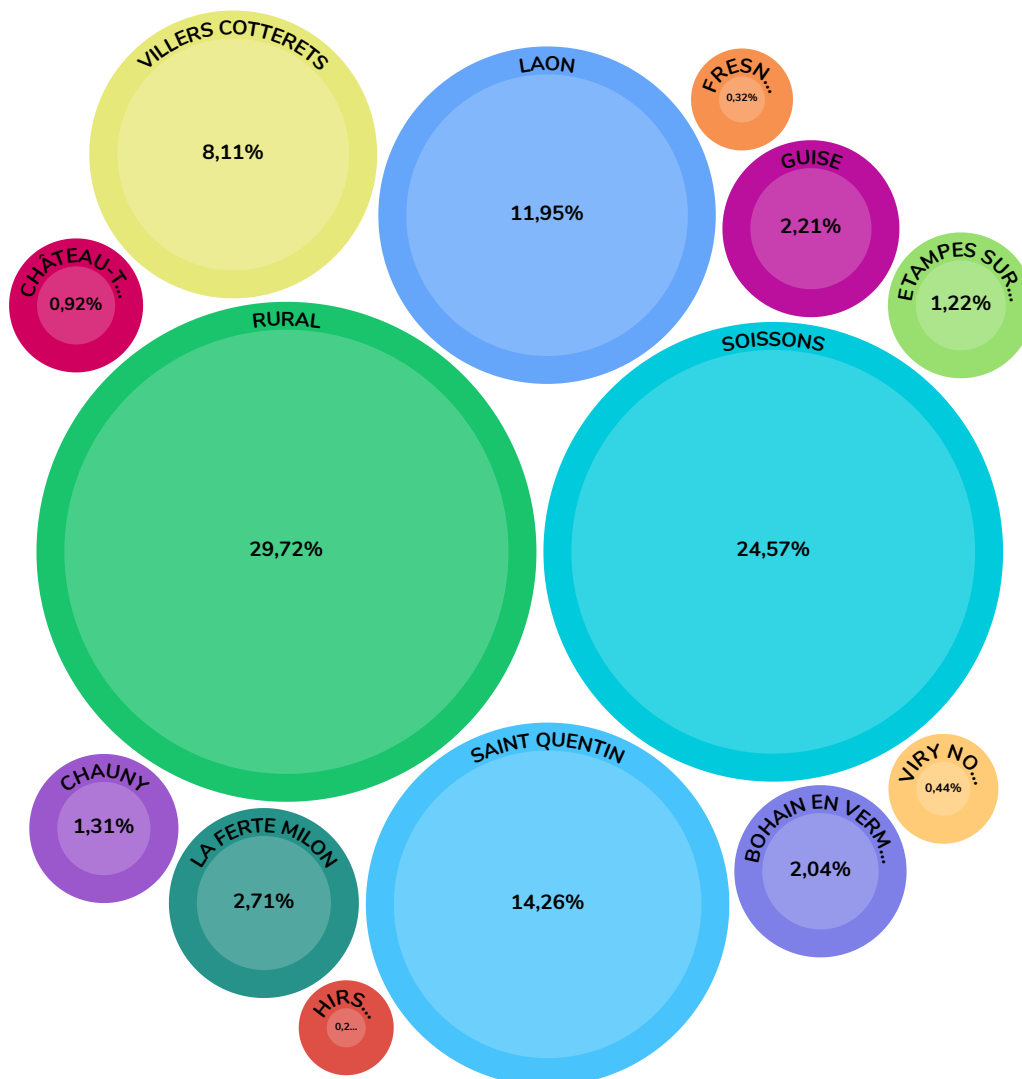
## PERSPECTIVES 2025

En 2025, les investissements porteront sur l'installation d'une dizaine de nouvelles bornes de recharge, selon les objectifs fixés dans le SDIRVE.

Parallèlement, l'USEDA continuera d'accorder une attention particulière à la maintenance du réseau existant afin d'assurer un service fiable et performant.

# Répartition des consommations

## RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS EN %



Les bornes les plus utilisées se trouvent dans les communes à fortes densités de population (Saint-Quentin, Soissons, Laon, Villers-Cotterêts, Chauny et Bohain-en-Vermandois). Des communes moins denses, voire rurales ont vu leur nombre de connexions augmenter (Braine, Mercin-et-Vaux, Etampes sur Marne, La Ferté Milon ou Vic sur Aisne).

A noter, que sur les communes de Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterêts, Mercin-et-Vaux et La Ferté-Milon la majeure partie des recharges est réalisée sur les bornes rapides, pour des recharges utilisateurs en itinérance.

Nous constatons que près du tiers des recharges est réalisé sur les communes rurales, malgré le fait que ces habitants effectuent principalement leurs recharges au domicile.

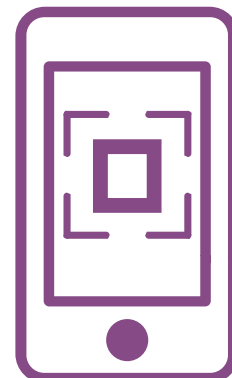
Le ratio de recharge le plus important se situe sur la commune de Soissons qui représente 24,57% des consommations globales et 34,95% des consommations sur les communes urbaines.

Les recharges sur les bornes de Saint-Quentin représentent environ 14,3% des recharges globales et 20,3% des recharges sur les communes urbaines. Les recharges sur la commune de Laon représentent environ 12% des consommations globales et environ 17% des consommation sur les communes urbaines.

# Borne : mode d'emploi

## Comment lancer une charge

- 1 Se brancher côté voiture
- 2 S'identifier :  
Avec le pass (disponible sur electromaps)  
Avec le QR Code, situé sur chaque prise  
Avec un badge itinérance (compatible avec le réseau USEDA)
- 3 Sélectionner et choisir la prise
- 3 Se brancher côté borne



## Comment arrêter une charge

**Arrêter la charge :** En re-flashant le QR Code ou en présentant le badge

**Se débrancher côté borne et côté voiture**

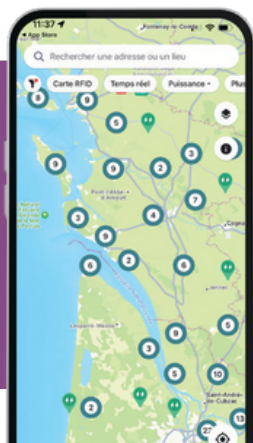
Assistance usagers 7j/7 24h/24 : 03 23 29 10 23

## Tarifs et pass

Scannez le QR code pour accéder aux tarifs de cette borne et à l'achat d'un pass Electromaps.

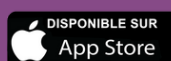


Tarifs applicables avec le pass Electromaps ou paiement à l'acte. Des commissions supplémentaires peuvent s'appliquer en utilisant un badge d'un autre opérateur.



Profitez des meilleurs tarifs sur le réseau USEDA avec l'application Electromaps.

Scannez le QR code pour télécharger l'application.





Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne



territoire  
d'énergie

AISNE

acteur de la mobilité électrique

ZAC Champ du Roy, Rue Turgot - CS 90666 - 02007 LAON CEDEX  
03 23 27 15 80 - [www.useda.fr](http://www.useda.fr)



[facebook.com/useda02](https://facebook.com/useda02)



[@useda02000](https://twitter.com/useda02000)